



PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Vinet-Souligny, tenue le 22 octobre 2020, de façon virtuelle via l'application TEAMS à 19 h.

MEMBRES:

Sébastien Grosjean	parent
Joanie Lambert	parent
Christiane Mugisha	parent
Caroline Paradis	parent
Jean-Luc Malo	parent
Manon Fontaine	enseignante
Manon Gélinas	enseignante
Silvia Mitrica	enseignante
Valérie Perras	soutien
Ian Venne	service de garde
Caroline Hébert	directrice adjointe
Martin Tremblay	directeur

Ouverture de la séance :

La séance est ouverte à 19h01.

1. Accueil et présences

Mme Caroline Hébert est absente à la rencontre.

2. Questions du public

Il n'y a pas de question du public.

3. Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR Manon Gélinas que l'ordre du jour soit approuvé avec les deux points ajoutés en 12.1 et 12.2.

Adopté à l'unanimité.

CE 20-21-07

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 septembre 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Perras que le procès-verbal soit approuvé tel quel.

Adopté à l'unanimité.

CE 20-21-08

5. Courrier

Il n'y a pas de courrier à traiter.

6. Rapport annuel 2019-2020 (L.I.P art. 82 -adoption)

Une seule modification a été demandée pour mentionner la réunion virtuelle du mois de juin 2020 au document.

IL EST PROPOSÉ par Ian Venne, membre du conseil d'établissement, d'adopter le rapport annuel tel que présenté par la direction.

CE 20-21-09

7. Planification annuelle du conseil d'établissement

Un survol de la planification annuelle a été présenté par M. Tremblay.

8. Comité de parents

Il n'y a pas eu de présence de membres du CÉ au comité de parents.

9. Suivi COVID19 (information)

M. Tremblay nous fait part des événements touchant la covid19, mais toujours pas de fermeture ou de cas inquiétants à l'école n'ont été déclarés. Il est expliqué également que l'école a le devoir de transparence si des cas sont présents. L'école tente aussi de surveiller pour le port du masque des parents aux alentours de l'école.

10. Bulletins et 1^{re} communication (information)

M. Tremblay mentionne que la première communication aux parents sera remise entre le 26 octobre et le 2 novembre. Le premier bulletin sera présenté le 22 janvier et le deuxième bulletin en juin. Aussi, il y aura rencontre de parents en mode virtuelle au mois de novembre même si aucun bulletin ne sera présenté. Dans le mois de février, une rencontre de parent aura lieu également avec un focus particulier sur les enfants en difficulté.

11. Sorties éducatives

L'activité Charlie au château des vampires a été reportée, ainsi que l'activité Tortue Berlué qui devait avoir lieu au mois de janvier.

IL EST PROPOSÉ par Sébastien Grosjean, membre du conseil d'établissement, d'approuver l'activité en visioconférence avec l'auteure Marianne Dubuc au coût de 10,60\$

CE 20-21-10

12. Autres sujets

12.1 Formation obligatoire des membres du conseil

Des documents ont été déposés et on invite les membres du CÉ à suivre la formation et lire les documents. M. Tremblay propose également de parler à l'occasion de points particuliers. Il est aussi proposé que les membres regardent le cahier du participant afin de jouer leur rôle le plus efficacement possible. Des capsules supplémentaires seront produites et rendues disponibles au cours des mois à venir.

12.2 Suivi sur l'utilisation des technologies à des fins récréatives à l'école

M. Malo fait un retour sur les discussions de l'année dernière à propos de l'utilisation d'appareils électroniques à des fins ludiques. On veut limiter à des circonstances plus rares l'utilisation de ces appareils. M. Venne nous confirme que son équipe est très consciente des impacts de l'utilisation et qu'un rappel a aussi été fait à l'équipe pour tenter de limiter ces utilisations.

13. Les coups de cœur et faits saillants de l'école

M. Tremblay remercie toute son équipe et aux parents pour les efforts fournis dans le contexte que nous vivons présentement.

M. Venne donne son coup de cœur à son équipe, et pointe des pratiques positives (la collaboration plus serrée entre éducatrices et enseignantes) qui ont été amenées par la pandémie et des pratiques qui pourraient être conservées une fois cette situation terminée. Un coup de cœur est aussi donné aux enfants qui vivent les groupes-bulles avec détermination.

14. Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 20h12, proposée par Christiane Mugisha